



Ville de Dreux

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 27 JUIN 2023

DÉLIBÉRATION N°DEL2023-114

Dénomination de voies - Lotissements Prod'Homme et Beaurepaire (Urbanisme)

321

Rapporteur : Caroline VABRE

Nombre de membres en exercice	39
Nombre de présents	31
Nombre de pouvoirs	8
Votants	39

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept juin à dix-neuf heures et une minute, le Conseil Municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 21 juin 2023, s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET.

Etaient Présents

Pierre-Frédéric BILLET, Jean-Michel POISSON, Caroline VABRE, Talal ABDELKADER, Sébastien LEROUX, Mariam CISSE, Mounir CHAKKAR, Christine PICARD, Nelson FONSECA, Pascal ROSSION, Josette PHILIPPE, Cherif DERBALI, François JAGUIN, Alain GUENZI, Valérie VERDIER-DAUTRÊME, Arnaud DAUTREY, Aissa HIRTI, Caroline IFTEN, Ratko KLISURA, Silvia COUSIN, Yucel KISA, Amber NIAZ, Huguette POISSON, Nicola CARNEVALE, Marie-Françoise SCAVENNEC, André HOMPS, Valentino GAMBUTO, Florence ARCHAMBAUDIÈRE, Laurent FONTAINE, Maxime DAVID, Sabine FRETÉY

Pouvoirs

Fouzia KAMAL donne procuration à Talal ABDELKADER, Lydie GUERIN donne procuration à Yucel KISA, Sophie WILLEMEN donne procuration à Ratko KLISURA, Chantal DESEYNE donne procuration à Pierre-Frédéric BILLET, Hélène BARBE donne procuration à Christine PICARD, Jacques ALIM donne procuration à Cherif DERBALI, Josette MARTIN donne procuration à Nicola CARNEVALE, Carine GENTIL donne procuration à Valentino GAMBUTO

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Amber NIAZ

Aux termes d'une concession d'aménagement notifiée le 30 avril 2021, la Ville de DREUX a concédé à la SPL Gestion Aménagement Construction l'aménagement du site Prod'Homme, Rue Emile Prod'Homme à Dreux.

Ce projet dont l'emprise est d'une superficie totale de 52 767 m² inclut un programme d'habitat ainsi que des démolitions/reconstructions et la création de voiries.

L'opération envisagée par la SPL consiste en :

- la réalisation de 44 logements locatifs sociaux qui seront construits en lieu et place des logements locatifs sociaux prévus initialement sur le site du « Coteau Beurepaire » (reconstitution des logements démolis sur le secteur des Bâtes dans le cadre du NPNRU) ;
- la réalisation d'une opération dédiée à l'accession à la propriété par la cession de 33 terrains à bâtir.

Le programme prévoit la réfection intégrale de la voirie de la rue Emile Prod'Homme sur le périmètre du contrat de concession d'aménagement.

La SPL a sollicité la Ville pour nommer les deux nouvelles voies. La voie existante Emile Prod'Homme conserve son nom.

Un sondage a été proposé aux Drouais afin qu'ils puissent choisir le nom d'une femme dont l'action et le parcours sont remarquables.

La municipalité, désireuse de promouvoir l'égalité entre hommes et femmes, a souhaité donner aux futures voies nouvellement créées des noms de femmes. Effectivement, seulement 2% des rues de la commune portent actuellement le nom d'une personnalité féminine.

À la suite de ce sondage il est proposé d'attribuer à ces voies les noms suivants :

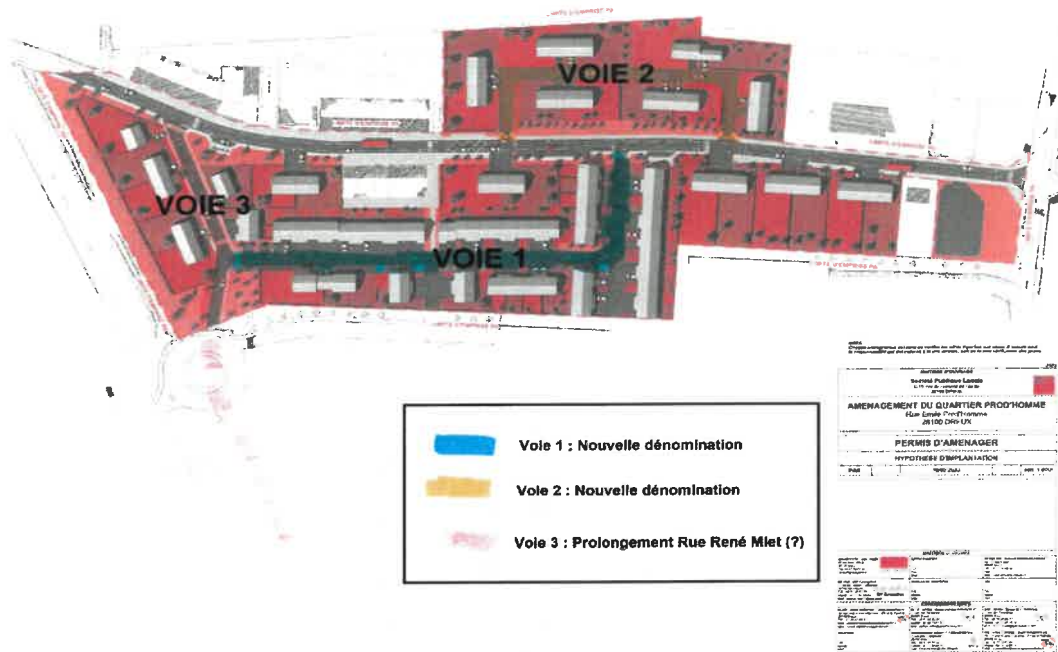


« **Simone SEGUOIN** ». Symbole féminin de la Résistance en Eure-et-Loir, engagée à 18 ans dans les Francs-Tireurs et Partisans (FTP) sous le pseudonyme de Nicole Minet. Agente de liaison, elle transporte des armes et des messages entre Chartres, Dreux et Châteaudun, puis prend les armes et participe aux combats de rues à la Libération, à Chartres et aux alentours, avant de poursuivre vers Paris. Seule femme à défiler devant le général De Gaulle à Chartres, elle est décorée de la Croix de Guerre en 1946. Elle est photographiée en couverture du magazine « Live » avec une mitraillette en main, devenant l'image de la Résistance en France aux yeux des Américains. Après la guerre, elle étudie la médecine et devient infirmière.



« **Yvonne DE GAULLE** » épouse le capitaine De Gaulle en 1921. Fondatrice avec son mari, en 1948, de la Fondation Anne-de-Gaulle, qui a vocation à accueillir et accompagner des personnes en situation de handicap. Ses biographes lui prêtent également une influence décisive dans l'acceptation, par le Général De Gaulle, de faire adopter au Parlement la loi Neuwirth autorisant la contraception orale (pilule).

NOUVELLES VOIRIES



L'opération Beurepaire est une opération d'aménagement en cours de réalisation, qui est composée d'un programme de 30 maisons individuelles, toutes situées sur une voie nouvellement créée, pour un total de 9538 m² de surface de plancher.

Le promoteur de l'opération a sollicité la ville de Dreux pour dénommer cette voie nouvelle.



Il est ainsi proposé d'attribuer à cette voie le nom « Rue Pierrette Vincelot ».



Pierrette Vincelot (1918 - 2006) est née à Dreux, Résistante française, Juste parmi les Nations, chevalière de l'Ordre du Mérite et Médaille de la Résistance. Son père, Daniel, est de Marsauceux, et sa mère du Tarn-et-Garonne. Ses parents travaillent à Dreux jusqu'à son adolescence, puis la famille part s'installer dans le sud-ouest. Très active comme ses parents dans le réseau de résistance du Tarn-et-Garonne (transmission de messages, participation à la réalisation de fausses pièces d'identité, passages de la ligne, agent de liaison du service secret britannique), elle est décorée par le Général De Gaulle et Jacques Chaban-Delmas.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la voirie routières, notamment son article L141-3,

Vu le décret n°94-1112 du 19 décembre 1994 relatif à la communication au centre des Impôts Fonciers ou au bureau du cadastre, de la liste alphabétique des voies de la commune et du numérotage des immeubles,

Vu l'avis favorable à l'unanimité moins une abstention de la commission services techniques et action cœur de ville, aménagement du territoire et grands projets,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de Caroline VABRE,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité

- Lotissements Prod'Homme :
 - Nomme la voie 1 sur le plan joint : Simone SEGUOIN,
 - Nomme la voie 2 sur le plan joint : Yvonne DE GAULLE,
 - Dit que la voirie numéro 3 sera le prolongement de la rue René Miet,

- Lotissement Beaurepaire :
 - Nomme la voie visée ci-dessus et figurant dans le plan en annexe « Rue Pierrette Vincelot »,

- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à ces dénominations,

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Document certifié exécutoire
Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le
Et publication sur le Site Internet de la ville de Dreux
le 29 juin 2023

Le Maire,
Conseiller régional,

Pierre-Frédéric BILLET